

350 P NP **DM15**

Projet de desserte en gaz naturel de la zone
industriolo-portuaire de Saguenay

6211-18-020

En finir une fois pour toutes avec le mythe du gaz naturel comme énergie de transition

Mémoire sur le projet de desserte en gaz naturel d'Énergir dans la zone
industriolo-portuaire de Saguenay

Carole Dupuis, porte-parole



UNEPLANÈTE
mouvement écocitoyen

Le 7 août 2019

TABLE DES MATIÈRES

LE MOUVEMENT ÉCOCITOYEN UNEplanète	2
UN PROJET IMPORTANT QUI NOUS CONCERNE TOUS	3
LA POUSSÉE DE L'INDUSTRIE GAZIÈRE.....	3
QU'IL REMPLACE UNE AUTRE ÉNERGIE FOSSILE OU QU'IL S'AJOUTE AUX AUTRES ÉNERGIES FOSSILES, LE GAZ NATUREL RESTE UNE ÉNERGIE FOSSILE.....	4
DES ENTORSES AUX PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	5
RECOMMANDATION.....	6
CONCLUSION.....	6

Le Mouvement écocitoyen UNEplanète

« Nous sommes la première génération à bien comprendre les changements climatiques et la dernière à pouvoir en contrer les conséquences. »

— Petteri Taalas, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale

C'est de cette urgence, si bien décrite par Petteri Taalas, qu'émerge le Mouvement écocitoyen UNEplanète, une coalition de groupes citoyens, de citoyennes et de citoyens engagés qui désirent inscrire leur action dans un mouvement collectif.

Pourquoi « UNEplanète » ? Parce que nous avons une conscience aigüe du fait qu'il n'existe qu'une seule planète Terre et que nous sommes en train de détruire les conditions qui y rendent la vie possible. Pour exprimer, aussi, l'idée que nous portons tous, solidairement, la responsabilité de passer en mode urgence afin de sauver ce qui peut encore être sauvé.

Notre mission est de contribuer concrètement à freiner le plus rapidement possible le réchauffement climatique :

- en ralliant au Québec des groupes et des personnes climato-actifs;
- en soutenant un modèle de société ainsi que des gestes individuels et collectifs qui respectent les capacités de la planète;
- en incarnant dans l'espace public une voix citoyenne informée, concertée, solidaire et non partisane.

UNE pour tous, tous pour UNE ! Telle pourrait être notre devise — et tel est le message que nous voulons porter aujourd'hui en donnant notre avis sur le projet de desserte en gaz naturel d'Énergir dans la zone industrialo-portuaire de Saguenay.

Un projet important qui nous concerne tous

Énergir souhaite construire un gazoduc de 13,8 km qui alimenterait en gaz naturel la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Saguenay, plus précisément l'usine de transformation de minerai que l'entreprise Métaux BlackRock prévoit y construire et d'autres industries qui voudraient éventuellement s'y installer.

Loin d'être une infrastructure négligeable, le gazoduc aurait « une capacité importante de l'ordre de 100 000 m³/heure »¹, soit plus de 875 000 000 m³/an. En d'autres termes, utilisé à pleine capacité, le gazoduc ferait bondir la consommation totale de gaz naturel au Québec de près de 14 %². L'usine Métaux BlackRock, à elle seule, brûlerait presque 230 000 000 m³ de gaz naturel par an³, l'équivalent de 3,6 % de la consommation québécoise. Qui plus est, ce nouveau tronçon ouvrirait la voie à l'expansion future du réseau gazier dans la région. Énergir précise en effet que la nouvelle desserte lui permettrait non seulement « d'être bien positionnée afin de desservir les clients actuels et futurs de la ZIP du Saguenay, mais également éventuellement de répondre à la demande en gaz naturel autour du Lac-Saint-Jean où des évaluations sont également menées pour mieux cerner les besoins »⁴.

Cela étant, le projet de desserte d'Énergir dans la ZIP de Saguenay concerne tous les citoyens et citoyennes du Québec car il induirait immédiatement une hausse substantielle, potentiellement croissante, de la consommation de gaz naturel, une énergie fossile issue majoritairement de la fracturation et fortement émettrice de gaz à effet de serre (GES).

La poussée de l'industrie gazière

L'éventuelle expansion du réseau d'Énergir dans la ZIP de Saguenay n'est qu'un des projets emblématiques des efforts de l'industrie des énergies fossiles pour poursuivre sa croissance aveugle, sans égard aux ravages qu'elle inflige aux écosystèmes ni aux menaces qu'elle fait peser sur les générations montantes et celles qui suivront.

Rien qu'au Québec, deux autres projets de grande envergure sont envisagés. L'éventuelle usine d'engrais et de méthanol de Bécancour, ProjetBécancour.ag, consommerait jusqu'à 1,58 milliard de m³ de gaz naturel par an et ferait ainsi bondir de plus de 25 % la consommation de gaz naturel sur notre territoire⁵. Quant au mégaprojet GNL Québec, il permettrait de

¹ Régie de l'énergie, [Énergir-1, Document 1 révisé - Projet d'extension de réseau pour la desserte en gaz naturel de Métaux BlackRock Inc. et de la zone industrialo-portuaire de Saguenay \(version caviardée\)](#)

² 876 M m³ / 6,4 G m³ = 13,7 %

³ 876 M m³ x 26 % = 228 M m³, Régie de l'énergie ibid.

⁴ <https://www.energir.com/fr/a-propos/lentreprise/grands-travaux/saguenay/>

⁵ Le Devoir, Une usine gourmande en gaz naturel

transporter, liquéfier et exporter 16 milliards de m³ de gaz naturel par an, ce qui correspond à 2,6 fois la consommation de l'ensemble du Québec.

Toutes ces infrastructures auraient une vie utile qui dépasserait largement le cap de 2050, au-delà duquel les émissions de gaz à effet de serre devront être égales à zéro si nous ne voulons pas que le réchauffement climatique franchisse le plafond décisif de 1,5 degré par rapport à l'ère préindustrielle¹. Selon les experts, les sociétés avancées comme le Québec, qui ont plus contribué que les autres au réchauffement de la planète et ont davantage de moyens, devraient même devenir carboneutres beaucoup plus tôt, en 2040 ou avant. Or, chaque semaine qui passe nous apporte de nouveaux rapports scientifiques démontrant que la transition vers la neutralité carbone en 20 ou 30 ans exigera un effort titanesque. Comment, dans ce contexte, pourrions-nous envisager d'autoriser des projets qui nous éloigneraient de notre but au lieu de nous en rapprocher?

Certes, la majeure partie des émissions de GES liées aux nouvelles infrastructures implantées en sol québécois, y compris celles qui émaneraient du projet de desserte d'Énergir, ne seraient pas comptabilisées au Québec. Nous ne croyons pas que ce détail technique pèsera lourd devant le tribunal de l'histoire, quand nos enfants et petits-enfants jugeront les décisions que nous prenons aujourd'hui.

Qu'il remplace une autre énergie fossile ou qu'il s'ajoute aux autres énergies fossiles, le gaz naturel reste une énergie fossile

Non : un mensonge répété 1 000 fois ne devient pas vérité. Répéter 1 000 ou 100 000 fois que le gaz naturel est une énergie de transition n'en fera pas pour autant une énergie de transition. Pourtant, l'industrie gazière utilise un vaste arsenal de stratagèmes communicationnels pour le faire croire à la population et convaincre les décideurs des pseudos avantages environnementaux du gaz naturel, dans un contexte de transition. Ces manœuvres doivent être dénoncées car dans les faits :

- Loin de remplacer systématiquement d'autres combustibles fossiles, le gaz naturel qui serait offert grâce aux nouvelles infrastructures augmenterait l'offre totale d'énergie d'origine fossile. Ce serait certainement le cas dans la ZIP de Saguenay si la nouvelle desserte d'Énergir était construite.
- S'il est vrai que le gaz naturel émet 25 ou 30 % moins de CO₂ que le pétrole lors de la combustion, le méthane qu'il laisse échapper pendant son extraction, son transport, sa distribution et sa combustion, de même qu'après la fermeture des puits, diminue,

¹ Rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C

annule ou renverse ce gain, selon le taux de fuite. Un taux minime d'émissions fugitives suffit pour annuler ou renverser le gain à la combustion car l'impact du méthane sur le réchauffement planétaire est 84 fois plus élevé que celui du CO₂ sur 20 ans. Les études sur le terrain ont démontré que les émissions fugitives de méthane sont de manière très récurrente sous-estimées par les gazières, Il s'agit là d'une considération majeure étant donné le calendrier de transition qui nous est imposé.

- Même si toutes les fuites de méthane étaient théoriquement éliminées (ce qui est impossible), il demeurerait impensable d'autoriser en 2019 la construction de nouvelles infrastructures permettant de brûler pendant des décennies un combustible d'origine fossile émettant des volumes colossaux de CO₂, alors que nous devons diminuer radicalement nos émissions à court terme et avoir atteint la neutralité carbone dans 20 ou 30 ans.
- Seule la pensée magique permet d'espérer que le Québec pourrait produire dans un avenir prévisible des volumes de gaz naturel renouvelable susceptibles de combler plus qu'une fraction minime du réseau tentaculaire d'Énergir au Québec. Le gaz qui domine et dominera de plus en plus le marché nord-américain est le gaz issu de la fracturation. Proposer de prolonger le réseau gazier en faisant miroiter le potentiel du biogaz n'est rien de plus qu'une supercherie.

En somme, qu'il remplace une autre énergie fossile ou qu'il s'ajoute aux autres énergies fossiles, le gaz naturel reste une énergie fossile dont la production et la consommation ne doivent d'aucune façon être encouragées.

Des entorses aux principes du développement durable

Nous estimons que le projet de desserte en gaz naturel d'Énergir dans la ZIP de Saguenay contreviendrait à plusieurs des principes du développement durable du Québec, notamment et de manière non exhaustive :

- « Santé et qualité de vie » : en contribuant au réchauffement climatique, le projet amplifierait ce que l'Organisation mondiale de la santé considère être « la plus grande menace pour la santé du 21e siècle »¹.
- « Équité et solidarité sociales » : en contribuant au réchauffement climatique, le projet contreviendrait notamment au principe d'équité intergénérationnelle.

¹ Organisation mondiale de la santé (OMS). 2016. Discours liminaire du directeur général de l'OMS lors du débat d'experts du Conseil des droits de l'homme sur le changement climatique et le droit à la santé.

- « Protection de l'environnement » : en contribuant au réchauffement climatique et en portant atteinte aux milieux naturels de diverses autres manières, notamment en détruisant des milieux humides et des superficies forestières, le projet serait néfaste pour l'environnement.
- « Efficacité économique » : le Saguenay, comme les autres régions du Québec, devrait pouvoir développer une économie résiliente, apte à assurer des conditions de vie acceptables pour sa population dans un contexte de sortie des énergies fossiles.
- « Accès au savoir » : la population devrait être informée des faits réels concernant les impacts environnementaux du gaz naturel.
- « Prévention » : le lien entre les énergies fossiles et le réchauffement climatique est clairement établi, tout comme l'urgence de diminuer les émissions de GES. Ces faits devraient à eux seuls suffire pour qu'aucun projet d'expansion du réseau gazier ne soit envisagé.
- « Préservation de la biodiversité » : la construction de la desserte induirait une expansion de la zone industrielle portuaire de Saguenay, ce qui serait très préoccupant pour l'intégrité du Fjord du Saguenay et la survie des bélugas du Saint-Laurent.

Recommandation

Nous recommandons que le BAPE donne un avis négatif catégorique sur le projet de desserte en gaz naturel d'Énergir dans la zone industrialo-portuaire de Saguenay.

Conclusion

Le Mouvement écocitoyen UNEplanète remercie la Commission d'enquête du BAPE d'avoir porté attention à ses points de vue et espère vivement qu'il les prendra en considération.

Les groupes membres du Mouvement écocitoyen UNEplanète

Alerte pétrole Rive-Sud
 Comité vigilance hydrocarbures de Montréal
 Environnement Vert Plus
 Lotbinière en transition
 Mobilisation Climat Trois-Rivières
 Montmagny en transition
 Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie
 Transition Capitale-Nationale